



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2018 A DOLE

Présents : ALLALI Sandrine – ARANDA Jean-Paul – BONNET Jean-Luc - BERLAND Jean-Luc – CORTAT Guy – COUPEL Marie-Claude – DUFFAIT Marie-Albert – EPIFANI Luc – FUCHS-CORDIER Agnès – GUERIAUD Léa JADEL Patrice – LARESCHE Jean-Luc – MAIREY Maxime – MENAGER Bruno – PARENT Frédéric – PETITJEAN Francis - SAMSON Denis – STEIMETZ Caroline - VARLET Martine

Invités : CLERC Nicolas – DUREISSEIX Sabine – OUAZIR Mourad – SAID MOHAMED Myriame

Excusés : AUDY Martine – CORDIER Séverine – DELERCE Stéphane – FORTE Fabien – GAUTIER Brigitte – GOLL Camille – JACQUINOT Ludivine - JAFFIOL Thierry - MAUFFREY Caroline – TERVEL Raphaëlle – THERY Nathalie

La séance est ouverte à 9h35

Ouverture de la séance par Marie-Albert DUFFAIT, remerciements à l'ensemble des présents.

**I – Pacte de Développement :**

Cette nouvelle démarche fédérale remplacera le FADTE qui était surtout axé sur les aides à l'emploi, le Pacte de développement, lui, concernera le Projet territorial que l'on mettra en place en lien avec le projet fédéral, afin de franchir au mieux cette étape et surtout pour avancer tous dans le même sens, nous nous appuyerons sur le Comité Territorial en positionnant le club au centre de nos réflexions et de nos actions. La ligue a présenté le 25/11/2017 lors d'un grand oral à la FFHB les différents axes principaux de notre projet pour lequel nous avons fait une demande de financement à hauteur de 194 000 €.

Les 5 axes du projet :

- Excellence : PPF Féminin
- Excellence : PPF Masculin
- Formations
- Arbitrage
- Service aux clubs (ex Développement)

Nos projets innovants :

- Centre médico-sportif
- Outil vidéo
- Investissement et outil de communication
- Dispositif pour le développement des pratiques sur tout le territoire de notre grande région

Concernant le financement nous sommes assurés d'obtenir pour 2018 au moins l'équivalent des subventions fédérales 2017 soit 147 000 €, notre demande a été jugée cohérente.

Décomposition de notre demande de financement :

• Excellence PPF féminin et masculin :	57 000.00 €
• Formations :	36 000.00 €
• Arbitrage :	42 000.00 €
• Service aux clubs	59 000.00 €
• <b>Soit un total :</b>	<b>194 000.00 €</b>

Calendrier :

Séminaire de zone avec l'ensemble des Présidents de Ligues et Comités départementaux à TROYES les 2 et 3 février.

Décision FFHB sur le Pacte de développement en février 2018

Versement des aides fédérales : acompte en mars 2018 et solde en octobre 2018

## **II – RH :**

Au niveau des RH il y a 2 secteurs :

- ☞ Postes administratif et financier
- ☞ Postes techniques

La ligue a bénéficié de l'aide d'un cabinet RH à travers le dispositif DLA pour traiter les différents postes et permettre à chacun de trouver sa place au milieu de cette nouvelle organisation avec tous les changements que cela a engendré principalement sur les postes qui se trouvaient en double.

Une réunion avec les salariés administratifs et financiers et les présidents des commissions a eu lieu le 24 janvier 2018 afin de faire un point à mi saison et d'harmoniser les procédures et les méthodes de travail pour la saison 2018/2019 afin d'accompagner au mieux nos clubs.

En cas d'interrogation sur une procédure, afin d'éviter les mauvaises interprétations il est demandé à tous de privilégier les appels téléphoniques aux mails pour échanger et résoudre d'éventuels soucis.

Il faut être plus dans le relationnel et c'est plus facile au téléphone, il faut aussi éviter l'envoi ou le répondre à tout le monde. La priorité étant l'accompagnement de nos clubs.

L'année 2017 a été compliquée sur le terrain. Du fait de l'éloignement, le lien entre les 2 sites a été difficile. Il faut que l'on avance sur 2018 afin que tout le monde trouve sa position dans l'organisation de notre territoire.

Mourad OUAZIR est positionné en lien avec les Comités départementaux et sera le référent du comité territorial.

Sabine DUREISSEIX est la référente budget et travaille en lien avec tous les acteurs et est également la référente administrative du site de DIJON, en lien avec Nicolas CLERC qui gère l'organisation générale.

A ce jour 16 personnes œuvrent au fonctionnement de la Ligue :

- 11 salariés Ligue
- 4 salariés Groupement Employeurs Bourgogne Franche-Comté
- 1 salarié Groupement Employeurs HB 71

La gestion des RH a été confiée à Guy CORTAT, Secrétaire Général.

ETR :

Suite à la mutation de Pierre BLAISE la ligue le remercie pour tout le travail et l'aide fournie pendant les 16 années qu'il a passées au service de notre territoire.

Sur le territoire nous avons 4 postes de CTS, suite au départ de Stéphane DEBAT à la FFHB et à la mutation de Pierre BLAISE à WALLIS et FUTUNA il ne reste plus que 2 CTS Myriame SAID-MOHAMED et Thierry JAFFIOL qui ont chacun 30 % de missions nationales ce qui ne nous laisse plus que 1,4 poste pour couvrir toutes les missions que nous devons remplir.

La ligue a adressé un courrier à la FFHB à ce sujet et surtout pour faire part de cette situation qui va entraîner des difficultés surtout sur l'IDSF. Après discussion avec la DTN il n'est pas exclu totalement qu'il puisse être créé un poste mais ce n'est encore qu'une possibilité nullement une certitude.

Une réunion se tiendra avec Marie-Albert DUFFAIT – Myriame SAID-MOHAMED – Thierry JAFFIOL – Nicolas CLERC et Mourad OUAZIR afin de faire la répartition des missions, il sera également fait appel au service financier pour apporter une aide aux techniciens sur le suivi financier des actions.

La Ligue va tout faire auprès de la FFHB et du ministère pour obtenir un nouveau poste de CTS

Cette situation nous pousse à trouver des solutions pour travailler différemment et développer des nouvelles actions afin d'aller de l'avant.

Formation : l'IDSF est un outil de pointe par rapport au projet fédéral, c'est un gros plus de notre territoire qu'il faudrait mutualiser avec les territoires de notre zone principalement sur les formations professionnelles.

Une réflexion est en cours sur le remplacement de Pierre BLAISE. Au niveau RH, nous nous appuyerons sur les compétences de Jessica IANNECELLI actuellement salariée de la Ligue dont la mission est la gestion et développement de l'IDSF.

Arbitrage : un emploi devrait être créé comme il est demandé par la FFHB pour mener à bien la réforme de l'arbitrage. Nous travaillons avec l'ensemble des services qui pourraient nous apporter des aides au financement de ce poste.

### **III – Budget :**

Remerciement à tous les acteurs qui ont travaillé autour de la construction de ce budget.

Il y aura un budget extraordinaire concernant un dossier aux prud'hommes . En effet, en première instance nous étions redevables d'aucune somme mais en appel, nous avons été condamnés à verser 68 000 €. Nous étudions actuellement avec notre avocat la possibilité de faire un appel à la cour de cassation.

Afin de procéder au règlement de cette somme nous ne voudrions pas prendre celle-ci dans les réserves qui sont placées et dont l'échéance arrive bientôt à son terme. Cela nous ferait perdre une somme conséquente sur les intérêts, donc nous vous proposons de souscrire un emprunt à la banque sur 5 ans du montant de 68 000.00 €.

***Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration***

Présentation du budget primitif (voir document joint). Il n'est pas équilibré : à ce jour, il présente un solde négatif d'environ 20 000 €.

Cette présentation nous amène à faire le constat de la nécessité de faire des économies, en effet il faut que nous ayons une réflexion générale sur les économies à faire plus tôt qu'appliquer immédiatement des

augmentations de tarif même si nous devons certainement procéder à une légère progression de nos tarifs.

Nos réflexions doivent aussi porter sur les moyens de générer de nouvelles recettes comme par exemple développer le partenariat privé, cette mission a été confiée à Mourad OUAZIR en effet actuellement son plus gros dossier est la Taxe d'apprentissage.

Les représentants des Comités départementaux expriment leur inquiétude face à ce budget et les possibles augmentations de tarifs car il faut savoir qu'eux aussi ont des problématiques budgétaires et ils subissent aussi des baisses de subventions. Quelles sont les sommes sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour construire leur budget ?

En ce qui concerne le lien financier Ligue – Comité, il y a le reversement d'une partie des 9.76 € par licences (46%). Le Comité Territorial doit travailler à la construction de la grille de répartition. Chaque comité devra présenter un projet qui sera la déclinaison des projets fédéral et territorial.

Une aide exceptionnelle a été accordée au comité de la Nièvre en raison de ses difficultés :

FFHB 5 000.00 €

Ligue 3 000.00 €

L'aide fédérale a été versée.

***Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration***

#### **IV – Développement – Service aux clubs :**

Caroline STEIMETZ, présidente de la commission de développement remercie Alexandra DEMANGE et Stéphanie ARAUJO pour leur aide.

Compte-rendu des différentes actions de développement :

Euro 2018 :

Mise en ligne d'une vidéo construite avec l'aide des Comités Départementaux pour annoncer J-365.

Handballissime, jeu sur facebook, qui a permis à 5 participants de gagner une soirée VIP pour regarder le match France-Espagne.

Il y aura des animations tout au long de l'année jusqu'en décembre, date de la compétition.

L'appel à candidature des bénévoles a été mis en ligne par la FFHB il est également sur le site de la Ligue.

Actions nationales :

Hand pour Elles / Handensemble / Babyhand / Handballons-nous / Emmène l'Euro en vacances

Service civique :

Très gros travail d'Alexandra DEMANGE sur ce dossier. En effet, tout le travail administratif fait auparavant par la FFHB a été basculé sur les ligues.

84 créations de poste dans 34 structures, nous sommes en 3<sup>ème</sup> position sur 13 ligues.

C'est un vrai service apporté aux clubs utilisateurs.

- Féminisation : Organisation Euro 2018.
- Renforcement du lien avec le scolaire USEP et UNSS.
- Sport santé Handfit : Formation animateur et Coach Handfit.
- Babyhand 4 X 4 : Demande d'info sur l'activité faite par la COC, il faut se rapprocher de Pascale JANIN référente au niveau de la FFHB.
- Village du hand : il y en aura un par département sur la même journée en septembre 2018.

La signature de la convention avec les collectivités partenaires sur l'Euro 2018 a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, nous déplorons le manque de communication locale autour de cet événement.

Pour information, le Trophée des champions sera organisé les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2018 à l'AXONE. Cette organisation dépend de la LNH, un courrier a été adressé à la FFHB par rapport à cet événement. En effet la Ligue n'a pas été informée de l'organisation de cet événement sur notre territoire. Il ne faut pas se tromper de compétition, l'Euro féminin est la priorité. Nous rencontrons les collectivités partenaires pour les informer.

#### **V – COC :**

Le challenge de cette première saison suite à la fusion de nos régions était important. Depuis 2016, les deux COC ont travaillé ensemble sur le projet sportif.

La commission est composée de 9 membres issus des deux COC.

Des réunions sont organisées régulièrement avec l'ETR la CTA.

Nombre d'équipes dans les championnats régionaux :

Adultes = 104 équipes

Jeunes = 523 équipes

Deux points négatifs sont ressortis de cette nouvelle organisation :

1. Soucis de grands déplacements lors des phases de brassage, nous avons bien entendu les quelques clubs qui ont été confrontés à de grands déplacements, cela concernait finalement peu de clubs par rapport au nombre d'équipes engagées. Mais nous serons plus attentifs lors de la construction des championnats 2018/2019.
2. Coupe d'automne avec les points rajoutés pour les clubs francs-comtois et pas pour les clubs bourguignons.

L'essentiel est de trouver des solutions pour la saison prochaine.

Une réunion bilan de la saison 2017/2018 et préparation des calendriers 2018/2019 sera organisée.

Merci aux comités départementaux, aux clubs, aux salariés pour leur investissement qui a été très fructueux.

#### **VI – Statuts et réglementation :**

Qualification :

Présentation de l'état des licences et mutations (voir document joint).

CMCD :

Envoi des règlements à tous les clubs en septembre.

1ère situation envoyée aux clubs en décembre.

Un 2ème envoi sera envoyé aux clubs.

La gestion des surclassements a été délicate, une nouvelle organisation devra être mise en place pour la saison prochaine

#### **VII – CTA :**

La commission est composée de 7 membres + Présidents des CDA, 3 réunions de la CTA se sont tenues.

- Sessions de formation et recyclage :

5 sessions arbitres adultes.  
4 sessions pour JAJ.  
4 sessions pour officiels de table soit 52 personnes.  
2 sessions pour Juge superviseur soit 12 personnes.

- Désignations arbitres et JAJ  
Didier RAGNARD sur les championnats adultes.  
Christopher NOIROT et Patrice JADEL sur les championnats jeunes.

Quelques difficultés pour faire les désignations commencent à arriver, telles que les arbitres ayant atteint le nombre de matchs à arbitrer pour la CMCD se mettant en indisponibilité. Sur les championnats jeunes, nous constatons que sur les désignations clubs, nous enregistrons beaucoup d'absences d'arbitres.

- Péréquation arbitrage sur les championnats Jeunes :  
Pour cette saison nous avons peu de visibilité sur le coût, compte tenu de l'étendue de notre territoire et de certains clubs excentrés.  
Suppression du règlement des arbitres par les clubs le jour du match, les arbitres et accompagnateurs de JAJ seront indemnisés par virement par la Ligue.

Officiel de table :

Une formation sera proposée aux clubs qui accéderont en National puisque les Officiels de table en National devront obligatoirement avoir leur carte pour officier la saison prochaine.

Réforme de l'arbitrage :

Nous avons obtenu l'agrément de l'IFFE début janvier 2018 ce qui va nous permettre de mettre en place des formations au sein des clubs, en amont 6 salariés ont fait la formation Formateur de formateurs, le 17 janvier 2018 nous avons présenté notre projet aux représentants de la FFHB celle-ci sera adressée le 31 janvier 2018 aux clubs, nous commencerons par faire la formation pour les clubs évoluant au niveau National puisque ces clubs doivent être en ordre de marche en mai 2019.

3 niveaux de formation seront proposés :

Accompagnateur de JAJ : formation de 20 h 00 dont 8 en présentiel coût s'élevant à	100.00 €
Animateur d'Ecole d'arbitrage : formation de 40 h 00 dont 12 en présentiel coût s'élevant à	200.00 €
Superviseur : formation de 30 h 00 dont 12 en présentiel coût s'élevant à	150.00 €

A la fin de la saison 2017/2018 les CDA seront absorbées par la CTA.

Inquiétudes des Comités départementaux sur l'impact que cette réforme va engendrer sur les missions de leurs secrétaires et sur leur budget.

Il y aura des délégations de mission comme il y en a avec la COC sur les championnats jeunes.

Evidemment nous tiendrons compte des remontées du Comité Territorial, cette réforme est là pour nous permettre d'harmoniser le dossier arbitrage sur notre territoire.

Pour info : travail sur le budget avec Patrice JADEL et Sabine DUREISSEIX mardi 6 février 2018 à 17h00 à DIJON.

### **VIII – Discipline :**

2 commissions ont eu lieu une sur chaque site et ont traité 11 cas.

La commission fonctionne très bien il y a juste quelques ajustements à faire, mais l'ensemble des membres constituant cette commission est motivé à travailler, chaque cas étant jugé en fonction de la faute et de rien d'autre.

Une demande est faite à la commission pour communiquer et faire de la prévention auprès des clubs.

### **IX – Réclamation et litige :**

La commission est actuellement composée de 4 membres, il faudrait pouvoir l'enrichir de quelques membres supplémentaires.

Une commission a eu lieu pour traiter un dossier, Sandrine Allali, présidente de la commission, remercie Nicolas CLERC pour l'organisation de celle-ci qui a pu se dérouler dans les meilleures conditions en sachant que nous avons fait cette réunion à distance ce qui a réduit les coûts de déplacement et nous a permis de traiter au mieux ce dossier.

### **X – Comité Territorial :**

Il faut déterminer le fonctionnement et mettre en place une commission pour travailler sur l'analyse des projets, des bilans des actions, des critères d'évaluation, des conventionnements ... ?

Proposition de réunion du Comité Territorial le samedi matin avant chaque Conseil d'Administration.

Le Comité territorial doit être un organe de concertation et de proposition.

Un tour des comités va être fait afin de dresser un panorama de l'ensemble du territoire.

Prochain Comité Territorial en mars.

### **XI – Questions diverses :**

Assemblée Générale de la Ligue :

Samedi 2 juin 2018 à BESANÇON.

Proposition de localisation de l'Assemblée Générale de la ligue en alternance entre DIJON et BESANÇON.

***Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration***

CROS :

Restructuration du CROS : suite à la fusion, une sollicitation a été faite pour représenter le handball sur la liste du Conseil d'Administration du CROS. Sur le principe, d'accord pour un poste décisionnel, qui pourrait être vice-Président en charge de la Formation professionnelle. Proposition soumise au Conseil d'Administration.

***Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration***

Prochain Conseil d'Administration le samedi 5 mai 2018 à DOLE.

La séance est levée à 13h25.

Ajout vote électronique du 7 mars 2018 : Proposition pour que Marie-Albert DUFFAIT soit le représentant de la Ligue lors de l'assemblée générale 2018 de la FFHB : ***Proposition validée à l'unanimité par le conseil d'administration***

Marie-Albert DUFFAIT  
Président

